Abonnement annuel

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 68. Tél. 1270
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO [illegible] — EDMONTON, ALTA., JEUDI 1 MAI 1913 — FONDE EN 1905.

C'EST LA MAJORITÉ QUE L'ON BAILLONNE

La majorité du peuple canadien est opposée a la politique Borden

Ottawa, 29 avril. — En s'efforçant, au moyen de la clôture d'imposer le passage de son bill de tribut naval à la Chambre des Communes, M. Borden fait preuve d'une certaine dose de finesse. Il a certainement de bonnes raisons pour préférer réduire l'opposition par des méthodes de coercition, plutôt que d'en appeler au peuple. Il suffit en effet de jeter un coup d'oeil sur les chiffres des dernières élections pour se convaincre qu'une majorité de plus de 800,000 électeurs canadiens a voté contre cette politique de tribut.

Voici le résultat total du vote populaire aux dernières élections:

Conservateurs	669,557
Libéraux	625,096
Majorité conservatrice	44,561

C'est-à-dire que la majorité totale de M. Borden au Parlement en comprenant les conservateurs en faveur du tribut aussi bien que les nationalistes opposés au tribut—ne représente qu'une majorité populaire de 44,561.

Mais remarquons que les alliés nationalistes actuels de M. Borden ont été envoyés au Parlement parce qu'ils s'étaient déclarés absolument opposés, sans un appel au peuple, aussi bien à toute aide accordée à l'empire qu'à des constructions navales. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux ont méprisé le mandat de leurs électeurs et trahi leurs serments solennels sur ce point, mais cela ne change en rien la situation en ce qui concerne le peuple.

Lorsqu'un vote fut pris sur le bill naval de M. Borden, sept nationalistes restèrent fidèles à leurs serments et votèrent contre le bill. Ils représentaient à eux seul, 17,140 voix. Mais il y avait 13 autres nationalistes dans la Chambre qui, votant contre les instructions formelles de leurs électeurs et contre leurs propres serments, ont soutenu le bill naval. Ceux-ci, avec l'hon. M. Monk, qui n'était pas alors dans la Chambre, mais qui a déclaré qu'il se serait opposé à la mesure représentant un total de 44,641 voix. Donc, si tous les membres du parlement avaient réellement représenté leurs électeurs, s'ils étaient restés fidèles aux serments par lesquels ils ont conquis leurs sièges, la majorité populaire de M. Borden aurait disparu, et la politique de Laurier aurait été approuvée par une majorité de plusieurs milliers de voix.

Dans l'élection de 1911, 29 nationalistes ont été battus par les libéraux, mais dans les rapports électoraux les voix qui leur ont été données furent comptées comme faisant partie du vote populaire enregistré par les conservateurs, et, cependant, chacun d'eux avait déclaré être opposé au bill naval à moins d'appel au peuple. Ces 29 nationalistes défaits représentaient 65,268 voix. La position est donc la suivante:

Les nationalistes conservateurs, qui ont voté contre le bill Borden représentent 17,140 voix.

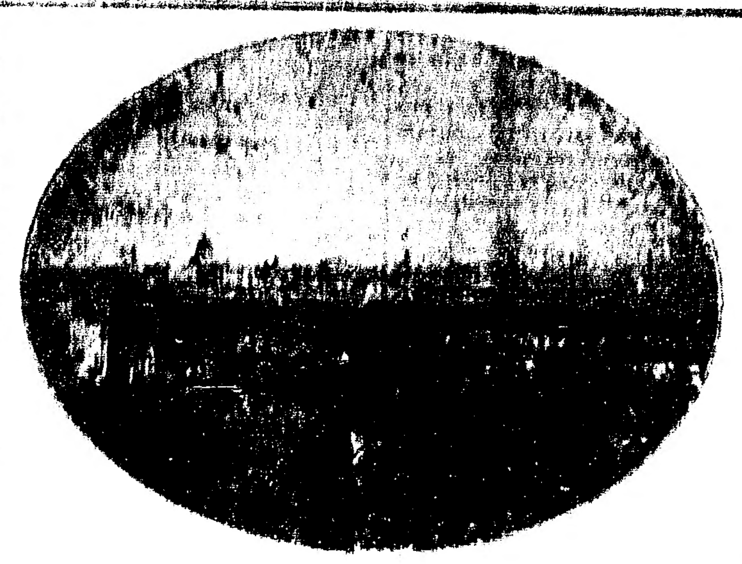
Les nationalistes-conservateurs qui ont juré de s'opposer au bill Borden mais qui ont trahi leurs serments représentent 41,631 voix.

Les candidats nationalistes-conservateurs défaits à la dernière élection et qui s'étaient engagés à s'opposer au bill naval représentent 65,268 voix.

Total, 124,039.

Total des votes conservateurs	669,557
A déduire (nationalistes)	124,039
Total des votes donnés aux libéraux	626,096
A ajouter	124,039
Contre le bill Borden, total	749,135
Pour le bill Borden, total	545,518
Majorité populaire contre le bill naval	203,617

Nous voyons clairement par ces chiffres que M. Borden montre plus de prudence que d'honnêteté en employant son alliance nationaliste, jointe à la mesure de clôture pour forcer le passage de son bill naval au parlement. Il n'ose pas en appeler au peuple.



Vue du grand pont à niveau, reliant les deux parties de la ville d'Edmonton, dont on annonce l'achèvement pour le mois prochain.

LE BILAN DE CERTAINS MINISTRES FEDERAUX

L'étude des faits et gestes de M. Borden et de ses partisans depuis le mois d'octobre 1911, n'est pas de nature à enorgueillir le peuple canadien.

Comme premier ministre d'abord, M. Borden est responsable de toute infraction commise par ses ministres aux principes de son programme de Halifax; c'est lui qui est responsable de la nomination de l'hon. A. B. Morine à la commission d'enquête du service civil; il savait fort bien que M. Morine avait été chassé du gouvernement de Terre-Neuve par le gouverneur sous des accusations si graves que lorsqu'elles furent révélées au parlement, Morine fut renvoyé du service public canadien; c'est lui qui est responsable de la rupture de "l'accord amical" touchant l'élection de South-Renfrew; responsable de l'alliance des tories et des nationalistes par laquelle il espère se jouer de la volonté du peuple; responsable de l'abandon de la loi navale de Laurier, abandon que les autres dominions considèrent comme un manquement à la parole donnée; responsable de l'introduction de cette triste politique de tributs; responsable des essais faits pour imposer le passage de ce tribut au moyen de la clôture à une opposition récalcitrante; responsable du maintien en prison d'un citoyen respectable coupable de ne pas vouloir révéler ses affaires privées; responsable enfin de l'insulte faite à Sir Wilfrid Laurier lors de l'introduction de la clôture.

L'hon. Robert Rogers, responsable de l'invention dans les élections provinciales de la Saskatchewan; du règne de terreur passé dans les élections de Macdonald, de la tentative de corruption dans le district de Richelieu par l'offre d'un chemin de fer; de la tentative de corruption dans le comté d'Antigonish par la publication prématurée au cours d'une campagne électorale des travaux publics qui devaient être exécutés dans ce district; de l'introduction des méthodes du Manitoba dans le gouvernement du Dominion et du règne de terreur dans le service civil; de l'acquisition d'une subdivision de la ville de Prince Albert, valant $350,000 et donnée, à titre de homestead à un ami politique pour la somme de $10.

L'hon. M. L. P. Pelletier—responsable d'avoir renvoyé plus de maîtres de poste et d'employés de poste que n'avait jamais fait aucun autre ministre auparavant, responsable du renvoi de femmes indigentes. Dans sa rage de démettre, il a même démis des employés, morts depuis longtemps, pour cause de "politique active"; responsable d'avoir passé un contrat avec un syndicat d'amis politiques pour l'achat de 350,000 cadenas de sacs de malle à $1.00 pièce—plus de deux fois autant que le nombre employé jusqu'ici depuis que le Canada existe.

L'hon. J. D. Hazen—responsable d'avoir présenté une motion insultante à l'introduction de la clôture qui, pour la première fois dans l'histoire du Canada, a contraint au silence le chef de l'opposition responsable d'avoir nommé à une fonction du gouvernement à Arichat, le capitaine Landry, un faussaire condamné pour tel et qu'il connaissait comme tel.

L'hon. C. J. Doherty—Coupable d'avoir continué à accepter une pension du gouvernement à titre de juge retraité sous prétexte qu'il était dans l'incapacité de remplir ses fonctions à la cour tandis qu'il remplissait la tâche infiniment plus ardue de ministre de la Justice; responsable comme chef du département d'avoir laissé sortir le capitaine Landry de prison après soixante jours de détention sur les 365 auxquels il avait été condamné, pour faux, et cela afin qu'il puisse entrer en fonction comme gardien de quai du gouvernement; responsable du passage d'un bill interdisant l'émission de chartes de courses par le secrétaire d'Etat et refusant de l'appliquer aux chartes nouvellement émises et envoyées à tous, à Londres et Toronto.

L'hon. Dr. Reid—Possédait de gros intérêts dans la fabrique de fécule de Drummond, à titre de directeur et d'actionnaire. Cette fabrique avait été abandonnée il y a quelque temps. L'hon. Dr. Reid se retira de la compagnie le 21 janvier et très peu de temps après le gouvernement achetait la propriété.

Suite à la page 8.

M. A. F. EWING EST ÉLU A EDMONTON

Contrairement aux prévisions des libéraux d'Edmonton, l'hon. A. G. MacKay a été définitivement battu par M. A. F. Ewing, le candidat conservateur, qui a été officiellement proclamé élu le 28 avril, par M. Frank B. Sommerville, officier-rapporteur.

Le rapport de ce dernier indique que le total des votes accordés aux deux candidats libéraux s'élève à 10,320, tandis que le total des votes recueillis par les deux conservateurs n'est que de 9,506; par une conséquence singulière du partage des voix, les conservateurs, bien qu'en minorité, obtiennent un représentant exactement comme les libéraux.

Les chiffres définitifs des suffrages exprimés sont les suivants:

Hon. C. W. Cross	5,107
A. F. Ewing	5,107
A. G. MacKay	4,913
W. A. Griesbach	4,399
J. D. Blayney	613

Sur les 150 suffrages contestés, M. A. G. MacKay n'en a obtenu que 27.

L'AUTRICHE ENVOIE UNE PROTESTATION AU MONTENEGRO.

Londres, 30.—Une dépêche de Vienne au Daily Telegraph mande que le ministre plénipotentiaire d'Autriche à Cettinje a remis au roi Nicolas une note de son gouvernement demandant l'évacuation immédiate et sans condition de Scutari, la ville récemment capturée par les Monténégrins.

Le roi a répondu qu'il ne rendrait jamais cette ville.

L'Autriche rédige actuellement une note qui sera envoyée aux Puissances les informant de cet incident.

L'HON C. R. MITCHELL EST ÉLU A MEDICINE HAT

La position des partis a la nouvelle chambre provinciale

Lundi soir, après le décompte officiel des suffrages, les journaux annonçaient avec ensemble la défaite de l'hon. C. R. Mitchell, ministre des Travaux Publics, qui se présentait dans le comté de Medicine Hat.

Or mardi soir, en réponse à un télégramme demandant confirmation de cette nouvelle, notre confrère le "Bulletin" recevait de l'officier-rapporteur du comté le télégramme suivant:

"Résultat final pour Medicine Hat pas annoncé avant vendredi. Mitchell obtient 8 voix de majorité; il n'y a plus qu'à statuer sur un seul suffrage."

William P. Dundon,
Officier-rapporteur.

Le suffrage dont il s'agit est celui d'un électeur à qui il a été enjoint de se présenter devant la cour le 1er mai. En tous cas le résultat annoncé par l'officier-rapporteur ne saurait être changé et l'hon. C. R. Mitchell est définitivement élu.

MacLeod passe aux conservateurs

Dans le comté de MacLeod, l'un des deux où se présentait l'hon. A. L. Sifton, premier ministre de la province, le candidat conservateur M. R. Patterson, a été élu par une majorité de 31 voix.

Dans Pembina et Clearwater les deux candidats libéraux, MM. McDonald pour le premier de ces comtés et McKenny pour le second, ont été élus. Ainsi donc sur les cinq sièges contestés trois sont allés aux libéraux et deux aux conservateurs.

La position des partis à la nouvelle Chambre d'Alberta est actuellement comme suit:

Libéraux, ...	38
Conservateurs	16
Elections remises	2

Les deux élections remises concernent les comtés de Peace River et d'Athabasca. Il n'y a aucun doute que ces deux comtés éliront des partisans du gouvernement qui a fait du développement du nord l'un des principaux articles de son programme.

Nous aurons donc à la Chambre lorsque tous les sièges y seront occupés:

Libéraux	40
Conservateurs	16
Majorité libérale	24

Ces résultats définitifs sont exactement ceux que nous annoncions au lendemain des élections

LES MEMBRES DU TROISIEME PARLEMENT D'ALBERTA

Députés libéraux (38).

Acadia—J. A. McColl
Beaver River—Wilfrid Gariépy,
Bow Valley—George Lane,
Cardston—Martin Woolf,
Camrose—George P. Smith
Clearwater—H. W. McKenney,
Coronation—F. H. Whiteside,
Cochrane—C. W. Fisher,
Claresholm—William Moffat,
Didsbury—Joseph Stauffer
Edmonton—Hon. C. W. Cross,
Leduc—Hon. C. W. Cross,
Grouard—Jean L. Côté,
Gleichen—J. P. McArthur,
Hand Hills—R. E. Eaton,
Leduc—S. G. Tobin,
Lac Ste-Anne—Peter Gunn,
Lacombe—W. F. Puffer,
Little Bow—J. McNaughton,
Medicine Hat—Hon. C. R. Mitchell
Nanton—J. Glendenning
Olds—Hon. D. Marshall
Pembina—G. McDonald,
—Dr. W. A. Campbell,
Ribstone—J. G. Turgeon
Red Cliff—E. S. Pringle,
St-Paul—P. E. Lessard,
St-Albert—Lucien Boudreau
Sedgwick—Hon. Charles Stewart
Stettler—R. L. Shaw
Sturgeon—Hon. J. R. Boyle,
Taber—Hon. A. J. McLean,
Vermilion—Hon. A. L. Sifton
Végreville—Joseph McCallum,
Victoria—Frank A. Walker,
Whitford—Andrew Shandro
Wetaskiwin—C. H. Olin,
Warner—F. Leffingwell.

Députés conservateurs (16).

Alexandra—J. R. Lowery,
Calgary Sud—Dr. T. H. Blow
Calgary Centre—T. M. Tweedy,
Calgary Nord—S. B. Hillocks,
Edmonton—A. F. Ewing, K.C.
Edmonton Sud—H. H. Crawford,
High River—Dr. Stanley,
Innisfail—Frof Archer,
Lethbridge—Dr. J. S. Stewart,
Macleod—Robert Patterson,
Okotoks—George Hoadley,
Pincher Creek—John Kemmis,
Red Deer—Edward Michener,
Rocky Mountain—R. J. Campbell,
Stoney Plain—C. Weidenhammer
Wainwright—George L. Hudson,

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES SONT IMMINENTES

Ottawa, 28 avril.—Il y a un remue-ménage extraordinaire dans le monde politique de la capitale. Le cabinet a siégé toute la journée, samedi, et même vendredi soir, après l'ajournement de la Chambre, jeudi et vendredi, les ministres avaient la mine effarée. Si quelque député libéral avait proposé un ajournement de trois jours, le gouvernement y aurait-il acquiescé? Il paraîtrait que l'Imprimeur du Roi a reçu samedi matin, des instructions très formelles au sujet de l'impression des listes électorales. L'écrasante défaite dans l'Alberta, les scandales qui s'annoncent de tous côtés, la résistance formidable de l'opposition, le dégoût de certains gros bonnets à l'endroit de quelques-uns des ministres, tout cela semble avoir précipité les événements.

Mais ce qui rend la "crise plus aigre encore", c'est la lettre du Secrétaire des colonies, M. Harcourt, suppliant le premier ministre Borden d'abandonner son bill naval, son bill d'urgence.

Le Secrétaire des colonies aurait informé M. Borden que le gouvernement britannique ne saurait accepter un cadeau de 35 millions, arraché au parlement canadien, à l'aide du bâillon. De plus, l'échec certain de "l'urgence" au Sénat ne pourrait que compliquer la situation, et c'est là une raison de plus qui justifie l'intervention officieuse de M. Harcourt.

Et voilà pourquoi M. Borden, assailli de tous côtés, aurait, malgré l'avis de ses collègues, décidé d'en appeler au peuple.

M. Hazen, le ministre de la marine, a déclaré que le cabinet adopterait comme devise électorale: "Une Ray, une throne, une l'empire, une King!"

LA DEUXIEME CONVENTION ANNUELLE DE LANGUE FRANCAISE D'ALBERTA

On compte sur la présence de Mgr Mathieu et de M. Henri Bourassa

Le comité central de la Société de Langue Française d'Alberta pousse activement les travaux d'organisation de la deuxième Convention annuelle qui doit avoir lieu à Edmonton les 10, 11 et 12 juin prochain.

Le comité organisateur étudie avec soin le moindre détail et tout fait prévoir un succès qui éclipsera celui, fort remarquable, de l'an dernier.

Désireux de rehausser l'éclat de la convention par la présence d'invités d'honneur de choix, les organisateurs ont envoyé des invitations spéciales à Mgr Mathieu évêque de Régina, et à M. Henri Bourassa. Tout permet d'espérer que ces deux personnalités éminentes assisteront à la convention d'Alberta et qu'elles prendront la parole en séance publique.

Le comité permanent de la société du Parler Français de Québec enverra également un représentant à Edmonton; d'autres invités de marque seront très probablement présents.

Nous donnons ci-dessous le programme de la convention tel qu'il a été réglé samedi dernier par le comité d'organisation. Ce programme est sujet à être modifié, et s'il y a lieu nous tiendrons nos lecteurs au courant des modifications qui y pourraient être apportées.

PROGRAMME

Mardi, 10 juin, 1913, à 8 h. p.m.
Ouverture officielle de la Convention.
Orchestre.

- Discours par le président de la société du Parler Français d'Alberta.
- Appel nominal des délégués.
- Rapports des secrétaires et du trésorier.
- Rapports des cercles locaux.
- Election des membres du comité central pour l'année 1913-1914.
- Installation des nouveaux dignitaires.
- Allocution du nouveau président.
- Discours par un visiteur.

CONCERT

MERCREDI, 11 JUIN 1913.

- A 10 h. du matin, Messe Pontificale et sermon à l'église St-Joachim.
- A 2 h. 30, réunion générale des délégués pour la discussion des questions de colonisation.
- Rapport des directeurs de la Société de colonisation.
- A 8 h. du soir, réunion générale.—Orchestre.
- Discours par l'un des directeurs de la société de colonisation.
- Discours sur la Langue Française par un visiteur.
- Discours sur l'Instruction Publique et l'organisation.

—CONCERT—

JEUDI, 12 JUIN, 1913.

- A 10 h. du matin, réunion des délégués pour discuter les questions de la langue et de l'organisation.
- A 2 h. réunion des délégués pour discuter la question de l'Instruction Publique.
- A 8 h. du soir, assemblée générale.—Orchestre.
Réception des Dames.
- Discours par un visiteur.
- Discours: "L'oeuvre de la Société du Parler Français."

CONCERT

Clôture de la Convention.

L'assemblée générale annuelle des membres de la société du Parler Français d'Alberta,—préparatoire à la convention,—aura lieu le 10 mai.

Cette assemblée réunira à Edmonton les délégués de tous les comités locaux de la province. Ces comités sont au nombre de trente-cinq.

MM. NANTEL ET ROCHE DÉMISSIONNERAIENT

N. Nantel serait fait iuge; son successeur serait Maréchal

Montréal 30.—Trois membres du cabinet Borden démissionneraient aussitôt après la session parlementaire actuelle; elle est la rumeur courante dans les cercles officiels d'Ottawa. L'hon. Nantel serait fait juge et son successeur au ministère serait M. Maréchal, avocat bien connu dans les cercles politiques de Montréal.

Le nom de M. P. E. Blondin, vice-président de la Chambre avait été mentionné, mais les organisateurs du comté de Champlain croit que sa réélection serait fort difficile étant donnée son attitude sur la question de la marine.

M. Cochrane serait nommé commissaire canadien à Washington et son successeur au ministère serait le Major Currie, député de North Simcoe.

Le mauvais état de santé de l'hon. Roche serait cause de sa démission. M. Roche serait nommé sénateur et M. Arthur Meighen député de Portage la Prairie serait appelé à lui succéder dans le cabinet Borden.

LE ROI GEORGES VISITERAIT LE CANADA.

New-York, 28. Le correspondant du "Brooklyn's Eagle" écrit de Londres qu'il est en mesure d'annoncer définitivement que le Roi George V visitera le Canada en 1914.

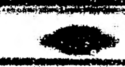
Seule, une guerre ou un deuil royal pourrait mettre entrave à ce projet. Le Roi et ses conseillers désirent ne pas ébruiter ce projet dans le but de ne pas décevoir les Canadiens au cas où il ne pourrait être mis à exécution.

Une entrevue du Roi et du président Wilson aurait lieu à Niagara Falls.

On exploitera des terrains houillers à la Grande Prairie.

Calgary, 30.—Un capitaliste de San Francisco, le Dr. Hoppe, qui possède 30,000 acres de terrain houillers à la Grande Prairie, au confluent de la rivière Smoky et du ruisseau Sheep, déclare que ces terrains seront mis en exploitation au cours des deux années à venir. Déjà plus de $100,000 ont été dépensés en fouilles et travaux de prospection. Un embranchement sera construit aux environs d'Hinton sur le G.T.P. pour desservir ces mines.

Le Dr. Hoppe croit que durant les cinq années à venir, les capitalistes des Etats-Unis placeront des millions dans la région de la Rivière La Paix.



Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tél. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Taux pour le Commerce

Nous enverrons une carte de nos taux pour les annonces Commerciales à ceux qui en feront la demande.

Le Roi des Airs

En rentrant chez lui, pour dé-jeuner, au sortir d'une alerte... commerce peu agitée et au... le journaliste souvent pour présen-... du Boulevard son "Bout-re-..." l'Amiral trouva sa fille al... Thérèse qui brodait seule, dans le petit salon de sa mère.

—Où est la maman? demanda-t-il, car il ne pouvait pas sup-porter de ne pas voir sa femme, dès qu'il arrivait chez lui.

—Elle va descendre, répondit la jeune fille. Elle est en train de mettre une compresse à Joseph, qui vient de tomber dans les es-caliers.

Avec onze enfants, les horions n'étaient pas rares dans la mai-son.

L'Amiral s'assit, croisa et dé-croisa les jambes, se leva, se pro-mena, et finit par aller regarder par la fenêtre, chose qui ne lui arrivait jamais.

Thérèse pensa aussitôt:

"Papa doit avoir quelque cho-se!"

Mais elle était trop bien élevée pour interroger son père.

Chez les Brabantin, le service intérieur n'était fait que par des femmes, selon une mode anglaise assez répandue dans le Nord. Une femme de chambre ouvrit la por-te pour annoncer le déjeuner, juste au moment où Mme Braban-tin descendait avec son blessé et les autres enfants présents à la maison, de sorte que l'Amiral ne put rien dire du sujet qui préoc-cupait si visiblement sa pensée.

A table, sa femme, le voyant nerveux, ne put pas s'empêcher de lui demander:

—Rien de nouveau?

Il lui avait raconté la décou-verte de Jean Bertrand, la veille au soir; mais Thérèse n'en sa-vait rien encore.

L'Amiral répondit par une pan-tomime incompréhensible pour la galerie.

Thérèse dressa l'oreille. Quand on a dix-huit ans et qu'on aime un jeune aviateur sur le point d'aller chercher la fortune dans les nuages, il est permis d'avoir sa curiosité en éveil. Mais la jeu-ne fille dut attendre patiemment la fin du repas.

Aussitôt le déjeuner expédié, les plus jeunes enfants disparais-saient, et l'aînée servait le café à ses parents, dans le petit salon de sa mère.

Quand ils furent seuls tous les trois, Mme Brabantin dit à son mari:

—Albert, si tu as quelque cho-se à me dire, dis-le devant Thé-rèse. Elle est d'âge à nous com-prendre et capable de nous être très utile.

Ainsi encouragé, Brabantin dit brusquement, s'adressant à sa fille, d'une voix aussi nette que de coutume:

—Petite, j'ai de l'ennui pour l'aéroplane. Nous avons les preu-ves d'une intrusion clandestine dans l'atelier du moteur.

Et il se mit à raconter toute l'histoire par le menu, sans omettre aucun détail.

Thérèse avait les larmes aux yeux, à la pensée de la découver-te de son père et de son cousin.

Mais quand l'Amiral arriva au récit de la découverte stupéfiante, faite le matin même par le con-tremaître Lalanne, les exclama-tions de la mère et de la fille s'é-levèrent en même temps, arrê-tant la voix du narrateur:

—Mon Dieu!

—Est-il possible!

—Ah! quelle perversité!

—C'est à ne pas croire, posi-tivement!

Albert Brabantin s'épongea le front, comme s'il venait de faire un travail d'Hercule en exposant ses malheurs à sa famille.

—Mon pauvre ami! gémit sa femme.

Thérèse cria, très excitée:

—Qu'est-ce que vous allez fai-re, papa? Demanderez-vous un détective pour rechercher les cou-pables?

—Ah! non, par exemple, ça m'ennuie! Je ne veux pas de ta-page autour de mes affaires. Moins on en parlera, mieux cela vaudra.

—D'accord, mon mari, répli-qua sa femme. Cependant, la fille a raison. Il faut tenter quelque chose, n'importe quoi, pour re-trouver ces misérables.

Il haussa les épaules, tira sa montre et déclara:

—Je n'ai pas le temps de dis-cuter avec vous. Il faut que je re-tourne à l'usine. Complotez tout ce que vous voudrez, mais n'"a-gissez" en rien sans moi, je vous le défends à toutes les deux!

Déjà il gagnait le vestibule.

—Papa! lui cria sa fille, papa, je vous en supplie, amenez nous donc Jean à dîner, ce soir!

—Oui! c'est bon, je l'amènerai, je te le promets.

On peut s'imaginer aisément la conversation qui suivit entre la mère et la fille.

La mère ne cessait de répéter, avec des soupirs de soulagement:

—Ah! que je suis donc satis-faite que ton père t'ait tout dit! Ça m'étouffait de ne pouvoir te parler de ce malheur! Tu as bien fait de demander Jean pour ce soir. Ce pauvre garçon! Il doit a-voir tant besoin d'être consolé!

L'excellente Mme Brabantin — d'ailleurs pourvue de tant de bon sens—dramatisait volontiers les situations, et se plaisait à s'at-tendrir sur les gens qu'elle ai-mait, bien léger défaut, dû, sans doute, à la chaleur de son sang méridional.

Sa fille témoignait, en général, moins d'exagération dans l'ex-pression de sa sensibilité. Mais dans la circonstance présente, comme il s'agissait de son cher cousin Jean, elle joignait, avec un accord parfait, ses lamentations apitoyées aux lamentations ma-ternelles.

Si l'emploi de leur temps n'eût été réglé en perfection, nul dou-te que les deux femmes n'eussent exécuté toute l'après-midi des va-riations sur le même thème. L'heure d'une leçon de peinture sonna, malheureusement pour la jeune fille, et, pour sa mère, celle d'une réunion de dames à la pa-roisse. Il leur fallut se séparer et refouler leurs sentiments tumul-tueux au fond de leur coeur.

La journée leur parut longue. Mais quel dédommagement, le soir, à l'arrivée de Brabantin et de son jeune hôte. Le mécanicien ne se présentait jamais dans sa famille, en bourgeron de travail, mais très correctement "endi-manché," d'ailleurs toujours aus-si modeste et aussi simple; selon sa coutume invariable, il embras-sa respectueusement sa tante, serra la main de sa cousine.

Thérèse lui dit avec émotion:

—Ah! Jean! comme nous som-mes de coeur avec vous!

La présence de ses jeunes frè-res et soeurs l'empêcha d'en dire davantage.

L'Amiral, très gai par nature, prenait plaisir à amuser ses en-fants autant qu'il le pouvait, et ne manqua pas de les faire rire aux éclats tout le temps du dîner com-me dans ses meilleurs jours.

Sa femme, penchée à l'oreille de Jean, lui dit très bas:

—Ton oncle me stupéfie. A sa place, moi, j'aurais la tête per-due!

Jean sourit dans sa moustache, et répondit doucement:

—Je ne le crois pas, ma tante! Vous ne perdez pas la tête facile-ment non plus!

—Ah! répliqua-t-elle, avec un regard d'admiration à l'adresse de son époux. Oh! je ne suis pas à sa hauteur!

Ainsi, dans ce ménage exem-plaire et si rare, chacun des con-joints se croyait-il inférieur à l'autre et lui renvoyait-il volon-tiers toute louange.

Quant à Thérèse, elle parla peu à table, et il parut à Jean qu'el-le demeurait toute absorbée par ses pensées.

Mais, dès que les enfants eu-rent souhaité le bonsoir à la ron-de, elle prit aussitôt la parole, entrant, sans préambule, dans le vif de la question.

—Jean, avez-vous des soup-çons sur quelqu'un?

—Non, ma cousine, répondit nettement l'interpellé, je n'en ai sur personne.

Le petit père Brabantin, debout devant la cheminée, les mains croisées derrière le dos, se chauf-fait sans mot dire.

Sa femme s'écria:

—Ce n'est pas un vol banal! Il y a de l'or de l'étranger là-des-sous!

—Maman, je vous en conjure, dit Thérèse d'une voix suppliante, laissez-moi interroger Jean!

Le mécanicien regarda la jeu-ne fille, il vit qu'elle parcourait un carnet de notes. Il se mit à rire.

—Si tous les juges d'instruc-tion vous ressemblaient! com-mença-t-il.

—Chut! soyons sérieux!

—Je le suis, ma cousine.

Elle dit, très grave:

—Maman doit avoir raison. J'imagine aussi qu'une puissan-ce étrangère a stipendié quelqu'-un pour dérober le secret de vo-tre moteur. C'est ce quelqu'un, cet X... inconnu qu'il faut re-trouver.

Jean leva les yeux et les bras au ciel. Thérèse continue, im-perturbable:

—Y aurait-il un Juif, par ha-sard, à l'usine?

Jean se tourna vers le patron. Albert Brabantin répondit vi-vement:

—Il n'y en a pas; il n'y en a ja-mais eu, et il n'y en aura jamais!

—Y a-t-il des étrangers?

—Quelques-uns, répondit en-core son père, des Belges, en très petit nombre. Jean les connait mieux que moi.

—Ceux que je connais, décla-ra le jeune homme, ne me parais-sent pas sujets à caution.

—Il faut donc admettre, con-clut lentement Thérèse, que le crime aurait été commis par un Français et par un chrétien, je veux dire un "baptisé", car un chrétien digne de ce nom ne sau-rait commettre une infamie pa-reille.

Mme Brabantin hasarda:

—Ce Français, ce "baptisé," comme dit Thérèse, devait avoir un motif de trahir. Serait-ce cu-pidité ou vengeance?

Jean réfléchit une minute et dit:

—Ce ne doit pas être la ven-geance. Les ouvriers sont heu-reux, à l'usine. On ne les chan-ge presque jamais. Voilà six mois qu'on n'en a pas renvoyé. Les derniers qu'on a mis à la porte l'ont été pour ivrognerie notoire. Ce n'étaient que des brutes, hors d'état de machiner un pareil coup. Non, je ne pense pas qu'il y ait une vengeance là-dedans.

Thérèse écrivait rapidement. Elle releva la tête et reprit:

—Alors, c'est la cupidité qui a poussé le traître à livrer votre machine?

—Peut-être.

Mme Brabantin émit une dé-duction très juste:

—A supposer qu'il en soit ain-si, que la soif du lucre ait suscité un traître parmi le personnel de l'usine, ce ne doit pas être "un vulgaire ouvrier!"

Jean tressaillit imperceptible-ment, mais ne bougea pas.

L'Amiral eut une exclamation.

Mais Mme Brabantin, sans se troubler, continua, tout en bro-dant avec soin sa nappe d'autel.

—Vous autres, Messieurs, vous ne voyez guère les ouvriers qu'à l'usine; moi, je ne les vois guère que chez eux, et je crois être as-sez au courant de leurs faits et gestes. Oh! je ne nie pas qu'il n'y ait quantité d'ouvriers jouis-seurs, travaillant six jours de la semaine, dans l'unique espoir de dépenser leur grain le septième; mais ils ont beau faire, leurs ré-jouissances, ripailles et beuveries ne sont pas bien coûteuses. Dans ce pays-ci, les ouvriers se grisent de bière et de genièvre. S'ils en buvaient pour plus de dix francs par jour, ils en mourraient. Et tu paies grassement tes ouvriers, mon bon Albert, et ils n'ont pas besoin de recourir à des besognes étrangères pour s'enivrer.

Thérèse cria:

—Maman est dans le vrai! Je pense absolument comme elle.

Il ne lui arrivait pas souvent de penser autrement que sa mè-re.

L'Amiral dit avec une nuance d'impatience:

—Ainsi vous accusez toutes les deux mes employés, comptables ou autres? C'est du joli!

—Oh! Albert, s'écria sa femme avec indignation, nous n'accusons personne. Et d'abord, pour ce qui est de tes employés, nous ne sa-vons même pas leurs noms, ta fil-le ni moi!

—Et vous, Jean, demanda Thé-rèse à son cousin, vous ne dites rien?

—Je vous écoute, répondit-il avec un petit sourire, un peu for-cé, et je vous admire.

—C'est possible, mais vous ne nous aidez guère!

—J'aime mieux, dit Jean d'u-ne voix sourde, j'aime mieux ne pas connaître le coupable, parce que j'aurais peur de l'étrangler malgré moi!

—Mais moi, rétorqua Thérèse d'un ton très calme, moi, je veux le retrouver, et je le retrouverai sans vous et malgré vous!

—Je te le souhaite, ma fille, s'écria l'Amiral d'un air assez moqueur.

—Oh! dit sa mère avec un or-gueil non dissimulé, et regardant sa fille, quand Thérèse veut quel-que chose, elle en vient à bout!

IV

On parla ensuite des mesure-que le patron avait prises pour activer la mise au point de son moteur. Et Jean raconta com-ment le contremaître Lalanne, en fouillant partout, dans l'atelier, avait fini par découvrir l'ouver-ture bizarre, pratiquée dans le mur par les voleurs.

Thérèse continuait à noter tout ce que disait les deux hommes.

Vers neuf heures, l'Amiral sor-tit pour aller au cercle, où il a-vait un rendez-vous avec un maî-tre de forges des Ardennes. Jean resta encore un peu.

—Avouez, lui dit sa cousine, a-vouez que ce Lalanne est plus en-ragé que vous, pour découvrir les coupables.

—Je l'avoue, mais je vous ai expliqué tout à l'heure pourquoi je ne tenais pas à les découvrir, du moins pour le moment.

—Mais c'est maintenant qu'il faut les prendre! s'écria-t-elle. Si vous laissez courir vos voleurs, il ne vous reste plus qu'à brûler de vos mains votre fameux aéro-plane! Le secret de votre inven-tion, c'était le secret de polichi-nelle. Si toute la ville savait que vous construisiez cet engin ex-traordinaire, toute la ville savait aussi que vous le destiniez au gouvernement, pour la défense du territoire. Voilà pourquoi on a cherché, on cherche encore à vous soustraire votre prodigieux mo-teur. Tenez pour certain que c'est au profit d'une puissance é-trangère et rivale!

La figure de Jean se contrac-ta douloureusement.

—Je le crains bien! gémit-il.

—Alors, laissez-moi faire! s'é-cria impérieusement Thérèse. Vous savez bien, ajouta-t-elle d'un air plus dur, que je tiens au-tant que vous-même à la réussite de votre monoplan, par patriotis-me d'abord, par égoïsme ensuite. Notre avenir à nous deux n'est-il pas en quelque sorte suspendu à cet engin?

Jamais la fille de Brabantin n'en avait tant dit à Jean Ber-trand.

Le jeune homme saisit la main de sa cousine et la baisa.

—Mais comment t'y prendras-tu, ma pauvre fille? lui deman-da sa mère.

—J'agirai par ce Lalanne, qui m'a tout l'air d'un très brave gar-çon! et pas sot!

—Mais tu ne peux pas aller le trouver à l'usine, ou au Faisan d'Or, ni le faire venir ici?

—Non; mais je peux le rencon-trer, comme par hasard, au dis-pensaire des Soeurs.

—Elle a réponse à tout! s'écria Mme Brabantin, avec transport.

Jean ne put s'empêcher de sou-rire.

—Ma chère Thérèse, dit-il, je vous enverrai Lalanne, chez les Soeurs, demain à 10 heures du matin. Je ne doute pas qu'il ne soit ravi de l'aventure, car c'est un garçon romanesque à sa ma-nière, et l'idée de "relever une piste" l'électrise positivement, sans calembour.

—J'accompagnerai Thérèse chez les Soeurs, déclara Mme Bra-bantin. Je veux voir, moi aussi, ce contremaître, et lui fournir, s'il le faut, les subsides nécessaires à l'entreprise.

Quand Jean Bertrand eut pris congé de ces Dames, et fut parti, un peu réconforté par leur bon ac-cueil et l'enthousiasme de sa cou-sine, Thérèse dit à sa mère:

—Maman, ma conviction est faite. Vous avez mis le doigt sur la vérité: Le coupable est un em-ployé supérieur de l'usine et Jean doit en soupçonner un. Mais il ne veut rien dire, parce qu'il n'est pas absolument sûr de son fait.

—Je le crois aussi, répondit Mme Brabantin, songeuse. Mais qu'est-ce qui va sortir de tout cela, mon Dieu!

V

A la même heure, une scène toute différente avait lieu dans un petit logement de la rue Faidher-be.

C'était en une maison relative-ment neuve et très commerçan-te, comme presque toutes celles de cette vaste voie. Il y avait une boutique de chaque côté de l'é-troite entrée; et, aux différents é-tages, le cabinet d'un dentiste, l'a-telier d'une lingère, le bureau d'un agent d'assurances.

Le logement dont nous parlons était situé au dernier étage de l'immeuble, et arrangé avec une prétention du plus mauvais goût. Ce n'étaient que tentures, drape-ries, bibelots, fanfreluches de toutes sortes. Là, une jeune femme, en déshabillé bleu de ciel mais assez fané, accablait de re-proches son mari, effondré devant elle, dans un fauteuil. Elle criait, empêtait, gesticulait comme une furie.

Le malheureux se défendait, en gémissant, et répétait d'un ton navré:

—Je ne peux pas te donner da-vantage, aujourd'hui, Mathilde! C'est impossible! Quand tu me saignerais aux quatre veines, tu n'en aurais pas un sou de plus, hélas!

—Faut-il que tu sois bête, re-prit-elle, en fureur. Ah! si j'étais à ta place! je saurais bien m'en procurer, de l'argent!

—Tais-toi, tu me fais mal!

—C'est cela, fais-nous-le au sentiment, à cette heure, quand le boucher ne veut plus faire cré-dit, et que la bonne réclame ses gages avec des cris de pie bor-gne!

Le mari se passa la main sur le front, d'un air égaré.

—Je t'ai pourtant donné mille francs au commencement du mois!

—Et le loyer? et les dettes? et le courant?

Il ne put s'empêcher de mur-murer à mi-voix:

—Et ta toilette, Mathilde?

Mais il aurait mieux fait de se taire, car ce fut une nouvelle ex-plosion de hurlements et d'inju-res.

—Ah! nous y voilà! Ça ne pou-vait pas manquer! ma toilette! Misérable! Avec ça que tu te refuses jamais rien, toi de ce dont tu as envie! Mais, moi, je pourrais me promener vêtue d'un sac, avec un torchon sur la tête; et Monsieur trouverait ça tout simple! Egoïs-te, va! Rapace et abominable a-vare!

C'en était trop. Le mari se leva, secoua rudement sa femme par les épaules.

—Mais regarde-moi donc! ru-git-il, regarde mes vêtements, é-limés et reluisants d'usure! Voilà plus de dix mois que je ne me suis rien acheté! Et toi, tu portes des chapeaux deux fois plus chers que ceux de la femme du patron!

Mathilde éclata d'un rire sar-donique et strident.

—Ah! ah! ah! Parlez en un peu des "chapiteaux" de la mère Bra-bantin! ils sont jolis! ma parole, c'en est grotesque, pour une fem-me qui a tant de millions dans sa caisse! Mais elle a fait son temps, la bonne vieille; et moi, je suis jeune et jolie, je m'en flatte et j'entends jouir de l'existence!

Le mari grommela:

—Fallait pas épouser un pau-vre caissier d'usine!

(A Suivre).

LA DISTRIBUTION DES SEMENCES

(Suite de la page 5)

poliment, lui recommandant fortement d'améliorer sa propre avoine par la sélection à la main, plutôt que de s'en remettre au gouvernement pour le faire à sa place. La mauvaise orthographe et le style curieux de certaines demandes amusent et occasionnent parfois de grandes difficultés. L'expérience nous a appris que l'on ne peut que rarement, sinon jamais, encourager un cultivateur en lui donnant un échantillon de semence, s'il ne prend pas la peine de le demander lui-même; mais certaines personnes qui ne se sont jamais occupées de distribution gratuite sont d'avis contraire et il nous est parfois demandé de distribuer un certain nombre d'échantillons dans le but d'encourager les cultivateurs à adopter de meilleures méthodes.

En considérant ces difficultés et d'autres encore sur lesquelles je ne m'étendrai pas, nous avons adopté récemment ce que nous pouvons presque appeler un nouveau commerce? La question deviendra importante quand nous n'aurons pas de sélections spéciales à distribuer et quand les grainetiers auront des réserves suffisantes de semence de qualité tout à fait supérieure. Actuellement elle est prématurée.

Une autre question, qui intéresse spécialement les membres de cette Association, pourra être posée:—

Dans quelle mesure pourrons-nous compter distribuer la semence de notre "Classe A" aux cultivateurs qui font une spécialité de la production du grain de semence pour la vente? Je ne pense guère que nous puissions faire beaucoup dans cette direction, à moins que je puisse énormément agrandir les espaces réservés pour la production des céréales. Mais, il semble à peine qu'il soit nécessaire de distribuer de la "Semence de Souche Elite" quand nous en fournissons qui, par quelques heures de travail sur la parcelle, peut être épurée des quelques épis isolés qui ne sont pas du type désiré et que tout le lot peut ainsi atteindre un très haut degré de pureté, pratiquement égal à celui de la "Semence de Souche Élite" de laquelle il descend.

La quantité de semence que nous pourrons chaque année faire entrer dans les registres de cette Association dépendra en partie des conditions d'acceptation à l'enregistrement, soit qu'il sera basé principalement sur la pureté et la qualité de la semence ou sur la méthode suivant laquelle elle a été produite.

Je dois dire que nous distribuons régulièrement cette saison, des pois Arthur et de l'orge Mandscheurie qui représentent tous deux la seconde récolte de notre "Classe A", qui sont donc propres à l'enregistrement et qui produiront, la saison prochaine, une récolte qui sera aussi propre à l'enregistrement, comme je le comprends, si elle est cultivée par un membre de l'Association. Nous avons très peu de pois actuellement, mais la quantité d'orge est suffisante pour remplir les demandes d'échantillons gratis et je pense que nous en aurons aussi encore à vendre.

Je ne voudrais pas que vous vous imaginiez que les types différents de cultivateurs auxquels j'ai fait allusion, doivent être considérés comme représentant le cultivateur canadien en général. Si cela était le cas, nous ferions tout aussi bien d'abandonner notre distribution. Une distribution gratuite de n'importe quel genre, spécialement sous les auspices du gouvernement, attire toujours les éléments les plus médiocres de la communauté et comme ce sont ces individus qui nous donnent le plus de désagréments, nous ne pouvons guère empêcher de leur vouer une attention tout à fait disproportionnée à leur nombre et leur mérite. Il nous parvient beaucoup de demandes de la part de cultivateurs intelligents et soigneux, qui ont une confiance véritable en notre oeuvre. Parfois nous en recevons pour des variétés nouvelles pour lesquelles, si nous pouvons les procurer, le cultivateur est disposé à payer n'importe quel prix. Cette année, un individu a offert de payer dix dollars ou plus par minot pour une nouvelle variété, à la condition que je la recommande. Je pourrais mentionner tout au long des lettres de reconnaissance et des rapports enthousiastes et minutieux se rapportant à des variétés que nous avons distribuées et qui ont obtenu du succès, spécialement le blé Marquis, mais je sens que cela n'est pas nécessaire d'empiéter sur votre temps.

Cependant, j'aimerais pour terminer, mentionner brièvement le succès que M. Seager Wheeler, un membre de cette Association, a obtenu d'automne dernier avec le blé Marquis. Ce fut naturellement une grande satisfaction pour moi, vue que ce "Marquis" était ma variété propre et que le grain exposé à New-York, provenait, en partie du moins, de semence que je lui ai envoyée d'Ottawa le printemps dernier; et je suis sûr que c'est aussi une grande satisfaction pour l'Association de sentir qu'un homme de ce type en est membre et que c'est elle qui l'a encouragé et secondé.

Quoique aucun autre cultivateur n'ait été annoncé cette année comme vainqueur d'un prix de mille dollars avec le blé Marquis, je désire vous informer que plusieurs autres l'ont été, quoiqu'ils aient remporté leurs prix de la manière commerciale commune, en vendant de la semence de cette variété à un prix élevé et non pas dans un concours public.

Des hommes tels que ceux dont je viens de parler sont les cultivateurs choisis que nous essayons toujours de trouver et auxquels nous désirons confier notre semence sélectionnée. Quand de la semence de choix rencontre un cultivateur de choix, le produit de cette combinaison est certain de gagner un prix quelconque.





LA DISTRIBUTION DES SEMENCES

(Suite de la page 4)

veau système. Notre avis annuel dans la presse a été radicalement changé. Au lieu de publier une liste des variétés parmi lesquelles le cultivateur était sensé choisir, nous demandons des renseignements sur le sol et les conditions générales de la ferme et les variétés que le cultivateur a déjà essayées. Nous considérons qu'à l'appui de ces informations nous pouvons bien mieux choisir une variété nouvelle pour un cultivateur qu'il n'est capable de le faire lui-même. En règle générale, même les meilleurs cultivateurs ne connaissent pas les variétés nouvelles et sont obligés de les choisir principalement d'après l'intonation de leur nom: de là l'immense popularité des variétés "Trouveur d'Or (Gold Finder) "Faiseur d'Argent" (Money Maker) "Mille Dollars" (Thousand Dollars), etc.

A toutes les demandes reçues actuellement et qui ne donnent pas des informations suffisantes ou qui sont défectueuses sous quelque point important, nous répondons au moyen d'une circulaire accompagnée d'une copie des règlements, recommandant au cultivateur de faire une seconde demande conforme aux règlements. Les règles d'une importance spéciale pour chaque cas particulier sont marquées. Cette année des milliers de cultivateurs ont déjà reçu les circulaires répondant à leur première demande et ont la chance d'en envoyer une seconde. Il y en a, naturellement qui ne s'y reprennent pas. D'autres semblent être négligents ou incapables de comprendre les simples règlements; mais beaucoup répondent convenablement et nous donnent les renseignements dont nous avons besoin.

Nous exigeons aussi un rapport sur l'échantillon reçu l'année précédente et nous demandons qu'il montre un peu de réflexion. Cette année, les instructions envoyées avec les échantillons sont quelque peu différentes de celles des années précédentes, spécialement en ce fait qu'elles exigent que la récolte de toutes les parcelles de céréales d'un vingtième d'acre soit battue à la main. Nous essayons d'apprendre aux cultivateurs que notre semence a une valeur élevée, qu'elle mérite leurs meilleurs soins, et que ce n'est pas le droit du paresseux, mais le privilège du cultivateur consciencieux de recevoir un échantillon. Naturellement que ces nouveaux règlements sont impopulaires parmi les cultivateurs de ce que nous pourrions appeler la classe pauvre, dont quelques-uns nous envoient des réponses comme celles-ci: "Je reçois des échantillons depuis 10 ans et n'ai jamais été obligé de répondre à de telles questions;" "J'ai toujours voté pour le gouvernement et payé mes taxes et j'ai droit à ma part à la distribution;" "J'ai reçu votre lettre me donnant avis des précautions et des cérémonies qui doivent accompagner les demandes," mais ces plaintes sont de peu d'importance si l'on considère qu'elles ne viennent pas de la meilleure classe de cultivateurs.

Le résultat immédiat des règles plus sévères est une réduction de la quantité de semences expédiée. Elle a heureusement lieu juste au moment où nous élevons la qualité de notre semence, et elle nous aide à surmonter la difficulté que ce changement causait, car il est extrêmement difficile d'obtenir de grandes quantités de semence de la qualité qu'il nous faut. Le degré de qualité adopté est le suivant:— Le grain doit être conforme à la variété nommée, exempt de graines de mauvaises herbes et de grains d'autres types cultivés, avoir au moins le poids légal par boisseau et un pourcentage de germination d'au moins 90 p.c. Dans quelques cas, il nous sera peut-être impossible de nous tenir à cette qualité, spécialement en ce qui concerne la germination mais les écarts seront extrêmement rares et tout à fait justifiables. Pour nous seconder dans ce travail, nous nous sommes procurés les meilleurs appareils de nettoyage de grain qu'il est possible d'obtenir et nous avons pratiqué beaucoup de sélection à la main.

J'ai parlé du traitement que nous donnons au grain après la moisson. Naturellement que quand cela est possible les récoltes de toutes nos propres semences aux diverses fermes expérimentales sont moissonnées à la main.

Nous appliquons aussi de temps en temps, graduellement, pour tous les champs importants de toutes les fermes, le système de renouvellement de la semence au moyen de notre semence de la "Classe A" (qui correspond à la "Semence de Souche Elite" de cette Association), cultivée à Ottawa ou autre part sous ma surveillance personnelle et avec des précautions infinies pour en maintenir la pureté. Ce système permettra en quelques années, de faire entrer dans les registres de l'Association, la plus grande partie de notre semence de distribution si ceux qui reçoivent les échantillons le désirent.

glements actuels. Parfois un cultivateur se donnera beaucoup de peine pour écrire une lettre demandant 4 livres d'avoine, parce que la sienne est mélangée d'orge. Cela lui donnerait probablement moins de peine de cueillir à la main 4 livres d'avoine que d'écrire la lettre. Dans ces cas-là, nous lui répondons toujours très

(Suite à la page 6)

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCE

Le huitième rapport annuel de l'Association canadienne des producteurs de semence, que distribue actuellement le bureau des publications du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, est rempli de sujets d'un intérêt captivant, non seulement pour ceux qui s'occupent de la production de semences de choix mais aussi pour tous ceux qui ont à coeur le progrès agricole. On y trouve également plusieurs discours de personnages marquants, tels que l'honorable Martin Burrell, le Dr Jas. W. Robertson, le Prof. C. C. James, le Prof. L. S. Klinck, J. H. Grisdale, etc. Une étude présentée par M. Rufus Stimson, agent d'instruction agricole de Boston, Mass., sur "Le développement du goût de l'agriculture chez les garçons et les filles," mérite une mention spéciale.

Certains Etats de l'Union américaine, et notamment l'Etat du Massachusetts, ont adopté, pour intéresser les enfants aux travaux de la ferme et pour les initier à la pratique agricole, des méthodes fort recommandables et qui méritent l'attention de tous ceux qui travaillent au relèvement de l'instruction des garçons et des filles dans les localités rurales.

Ce rapport est distribué gratuitement. Pour l'obtenir, s'adresser au bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Nous publions ci-dessous, le résumé d'une intéressante conférance donnée par le Dr. C. E. Saunders, céréaliste du Dominion sur la:

Distribution des semences produites aux fermes expérimentales.

La distribution des semences implique deux problèmes principaux et n'est pas une question aussi simple qu'elle peut le paraître au premier abord.

Pour avoir du succès, il ne s'agit pas seulement d'obtenir de la semence de choix; mais aussi des cultivateurs de choix. L'un seul des deux ne peut pas donner de bons résultats. La combinaison est essentielle. L'histoire de la distribution des semences des fermes expérimentales est donc l'historique des efforts tentés dans le but de fournir de la bonne semence à de bons cultivateurs. Des deux problèmes, c'est celui de sélectionner la semence, quoiqu'il soit déjà difficile, qui est probablement le plus facile. Il est très facile "d'épurer" un champ, mais très difficile "d'épurer" la masse des cultivateurs qui demandent des échantillons. La semence impropre peut être moulue pour l'alimentation du bétail, mais ce traitement ne peut pas être appliqué aux cultivateurs desquels nous désirons rejeter la demande.

Nos méthodes actuelles de distribution des semences résultent de longues années d'expérience, et il est nécessaire d'en exposer un bref historique pour faire comprendre la situation clairement. La distribution fut inaugurée en 1888 et deux mille échantillons furent distribués. En 1890, ce nombre s'éleva subitement à plus de douze mille. Depuis lors, l'augmentation a été constante, des fluctuations étant dues spécialement au manque de bonne semence dans quelques saisons défavorables. Le plus grand nombre d'échantillons envoyés d'Ottawa, en une saison, s'éleva à quarante-cinq mille en 1909. Le nombre moyen pour plusieurs des années passées est d'environ trente-quatre mille échantillons envoyés de la ferme d'Ottawa et quatre mille des branches.

Ces deux dernières années, le nombre en a été réduit par la mise en vigueur de nouveaux règlements.

Au commencement, les cultivateurs qui envoyaient les demandes étaient peu nombreux et n'étaient pas choisis; on envoyait jusqu'à trois échantillons à chacun. Quelques années plus tard, ce nombre fut réduit à 2 et en 1895, par un règlement qui est encore en force aujourd'hui, il fut encore réduit à un seul échantillon par cultivateur. Ces de la forte augmentation des demandes et des abus qui commencèrent à se faire sentir. Jusqu'en 1899, les échantillons pesaient 3 livres chacun. C'est cette année-là que l'on tenta, pour la première fois, de choisir les cultivateurs. Deux distributions furent commencées: une de 3 livres aux cultivateurs ordinaires et une de 8 ou 10 livres (pour ensemencer 1-10 d'acre) à une liste choisie de quelques cultivateurs par district électoral, dont les rapports sur les échantillons de 3 livres dénotaient de l'intelligence et de l'intérêt au travail.

Ce système double fut essayé pendant 4 ans, et, naturellement, créa du mécontentement chez ceux qui recevaient les petits échantillons. C'est pourquoi on trouva nécessaire de le changer et en 1903, le système actuel fut adopté, qui consiste à envoyer à chaque cultivateur un échantillon du même volume, généralement suffisant pour ensemencer 1-20 d'acre. Les principales semences distribuées comprennent le blé de printemps, l'avoine, l'orge, les pois de grande culture, le maïs (pour l'ensilage) et les pommes de terre. Des distributions auxiliaires furent effectuées des branches durant quelques années, mais elles ont été discontinuées. Suivant l'arrangement actuel, tous les grains des espèces mentionnées, sont distribués d'Ottawa, de même que les pommes de terre pour l'Ontario et Québec.

Les branches distribuent les pommes de terre dans les autres provinces. La distribution du maïs a été discontinuée dernièrement comme partie de la distribution générale, parce qu'elle n'était pas satisfaisante sous certains rapports et parce que le but pour lequel elle avait été inaugurée (qui était de rendre les cultivateurs familiers avec la culture du maïs pour l'ensilage) était à peu près atteint.

Chaque échantillon distribué a toujours été accompagné d'une feuille de rapport qui doit être remplie et nous être retournée après la moisson, mais nous n'avons reçu qu'un bien petit nombre de ces rapports et certains d'entre-eux testifiaient le peu de soin et de réflexion de la part des cultivateurs. Cependant, comme l'habitude, il était plus facile de noter les défauts du système que d'en trouver les remèdes convenables.

Alors que le système et les règlements étaient modifiés de temps à autre—une simple évolution des règles dans un effort de sélectionner les cultivateurs qui envoyaient la qualité des demandes—des dispositions furent prises dans le but d'améliorer la qualité de la semence.

De la semence qui, en 1890, était trop bonne en ce sens que sa qualité n'était pas appréciée, ne l'aurait plus été assez en 1910, vingt ans plus tard, pour satisfaire les cultivateurs plus éclairés. La perte de semence qui eut lieu les premières années augmenta graduellement et sérieusement (malgré les meilleurs règlements) avec l'augmentation du nombre des demandes et celle du maintien de notre semence à un degré de qualité supérieure. Durant ces deux dernières années il devint évident que la nécessité de changements radicaux était impérieuse. C'est pourquoi nous avons considérablement élevé nos "Standards" et adopté de nouvelles règles pour éliminer autant que possible les cultivateurs négligeants aux mains desquels la bonne semence n'a que peu ou pas de valeur. Le but en vue est naturellement de distribuer nos semences aux cultivateurs qui en feront le meilleur usage.

Avant de discuter ces derniers changements apportés à notre distribution gratuite, je dois vous parler de la vente du grain de semence par les fermes expérimentales. Depuis 20 ans ou plus, toute la bonne semence qui restait après la distribution gratuite a été vendue aux cultivateurs (spécialement par des branches) généralement en lots de deux à cinq boisseaux chacun. Les prix demandés ont ordinairement été bas, relativement à la valeur du matériel, de fait à peu près les mêmes que les prix ordinaires du bon grain du voisinage. Aucun rapport spécial n'était exigé de ces cultivateurs qui dévoilaient leur réel intérêt à la semence en la payant. Des centaines de cultivateurs se sont ainsi approvisionnés de semence chaque année. Les marchands grainetiers et les producteurs de semences devraient peut-être satisfaire à cette demande, excepté dans le cas de variétés nouvelles, mais jusqu'à présent ils ne l'ont pas fait.

La vente de grain de semence a certainement fait beaucoup de bien. On se demandera jusqu'où peut être poussée la distribution gratuite et s'il ne vaudrait pas mieux disposer de tout notre grain de semence par la vente. Il n'est guère facile de répondre à ces questions d'une manière satisfaisante. Il vaudrait peut-être mieux la vendre toute: mais pour disséminer rapidement les variétés nouvelles, la quantité allouée à chaque individu doit être bien moindre qu'un boisseau, pas plus, je pense en règle générale, de 10 livres—à moins que la division des céréales reçoive un subside annuel beaucoup plus élevé qu'il ne l'a été jusqu'ici.

La valeur de la distribution gratuite des semences dépend largement des règlements qui la gouvernent et ses mérites, relativement à ceux de la vente, ne peuvent pas être déterminés avant que les meilleurs règlements possibles pour la distribution gratuite aient été parfaitement mis à l'épreuve. Nos nouveaux règlements ne sont sans doute pas les meilleurs possibles, mais ils sont certainement dignes d'essai.

Je puis mentionner les principales difficultés rencontrées dans la distribution gratuite quand on essaie de la limiter aux bons cultivateurs, et il est évident qu'elle doit l'être pour plusieurs raisons. A mon avis la distribution désordonnée de semence de classe supérieure ne serait pas seulement un injustifiable gaspillage des fonds publics, mais aurait la tendance à baisser la condition des cultivateurs, de fait à les appauvrir dans une certaine mesure. Ce mal s'est déjà un peu fait sentir, en dépit des règlements élaborés à l'effet de le conjurer.

Nos principales difficultés avec les cultivateurs qui nous demandent de la semence, peuvent être résumées comme suit:

1. Négligence, ignorance, malhonnêteté et lucre de quelques-uns d'entre eux.

2. Le regret qu'ils éprouvent d'employer la semence au but auquel elle est destinée: ainsi par exemple, il arrive que des pois de grande culture, dont le but est de procurer au cultivateur un noyau de production d'une quantité considérable de semence pure sont consommés verts à la table de la famille.

3. L'idée conçue par beaucoup de personnes bien intentionnées, que de la bonne semence éduquera les mauvais cultivateurs. Cela a lieu sous des formes variées de requêtes auxquelles il est excessivement difficile de répondre.

4. Le désir d'hommes éminents et de diverses sociétés de faire une distribution gratuite en leur nom, mais avec la semence envoyée par la ferme expérimentale. Il faut beaucoup de fermeté et de tact pour empêcher que ces cas ne dégénèrent en abus insensés et coûteux.

5. L'insuffisance et la manière d'acquit de conscience de certains des rapports reçus a été un des désagréments de la distribution.

Les problèmes variés que nous avons à résoudre pourraient être parfaitement et dans beaucoup de cas humoristiquement illustrés par les demandes et les rapports, mais il est inutile de surcharger les compte rendus- imprimés de cette Association avec beaucoup de ces illustrations.

Les cultivateurs qui écrivent: "Envoyez-moi autant de semence que la loi le permet" ou bien "Veuillez envoyer à mon adresse, ma part de vos produits", ne sont pas considérés avec beaucoup de faveur. Non plus les demandes reçues occasionnellement, négligemment écrites sur des petits bouts de papier sales. Celles-là ne sont guère moins que des insultes au gouvernement et je crains qu'elles ne soient traitées avec trop d'égard, même sous les rè-

A SUIVRE PAGE 5

CHRONIQUE

A peine la REVUE HEBDOMADAIRE a-t-elle commencé la publication de son enquête sur la jeune fille française que déjà se dessine la courbe harmonieuse de ces jeunes vies ardentes à l'action, prêtes aux dévouements, merveilleusement servies par notre époque pour l'essor qu'elles veulent prendre, ainsi que le reconnait l'une des jeunes enquêtées.

La soeur aînée de la jeune fille d'aujourd'hui fut une incomprise, une méconnue. La littérature, le théâtre, ces maîtres de l'opinion publique, ne lui ménagèrent pas les sarcasmes chaque fois qu'elle voulut revendiquer le droit de dépenser son énergie en une oeuvre professionnelle ou sociale. Elle ne trouva d'appui qu'en un nombre restreint de fidèles conscients que la force féminine, d'essence française, qui était en elle ne pourrait s'épannouir qu'en beautés morales et en une plus complète compréhension de ses devoirs. On ne s'est occupé d'elle, sinon pour l'accabler de railleries. Si "l'oncle de Françoise" crut devoir lui adresser des let- l'éducation de la jeune fille moderne, les mamans grondeuses et soupçonneuses firent bonne garde et l'oncle, plus d'une fois, dut recevoir des réponses aigre-douces qui ne venaient pas de Françoise!

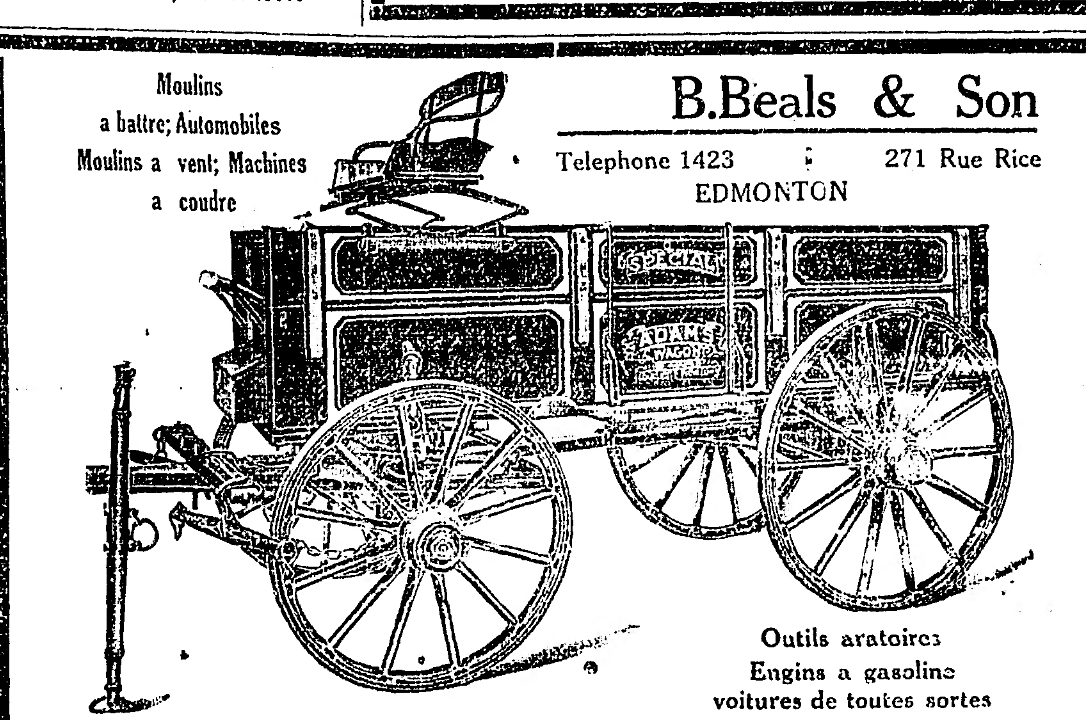
La jeune fille d'hier eut la tâche ingrate d'éveiller l'attention dans un pays où, comme en France, sa vie était mûrée par la porte du pensionnat d'abord, puis enclose dans l'intimité d'une société plus ou moins étendue où il lui était enjoint de jouer le rôle le plus effacé. Ne serait-il pas juste de reconnaître le geste qui tenta d'entr'ouvrir les rideaux de mousseline jalousement croisés sur la vie?

Cheveux flottants et jupes courtes, la jeune soeur ne connut aucun des déboires, aucune des révoltes de l'aînée dont elle tenait la main; et quand celle-ci, par le mariage ou le premier cheveu blanc, discrètement, rentra dans la coulisse, l'heure de la cadette est venue, lumineuse, saluée par les accents les plus flatteurs. Le talent, l'esprit se mettent en frais de coquetterie pour elle: académiciens, conférenciers, auteurs dramatiques, romanciers, c'est à qui veut lui plaire. Richepin oublie qu'il fut un gueux, Bazin et Bordeaux se disputent sa clientèle, la pièce à succès doit pouvoir la compter parmi ses auditeurs et Mgr Bolo se spécialise dans une prédication qui lui est chère. Et la jeune fille d'aujourd'hui, vibrante de tous les espoirs qui sont en elle, reçoit ces hommages transcendants avec une dignité juvénile qui est la preuve d'une confiance profonde en sa propre valeur. Et par cette attitude même elle conquiert la sympathie.

L'enquête n'est pas suffisamment avancée pour qu'il soit permis de détailler au long les aspirations de la jeune fille française, du moins les grandes lignes se dessinent. La jeune fille française est l'être par excellence de grâce et de juste mesure; elle laisse volontiers à sa soeur d'Angleterre la triste gloire "de faire porter par des hommes les drapeaux trop lourds pour elle"; elle ne réclame pas le droit de vote. Elle veut vivre pleinement sa vie avec toute son intelligence et tout son coeur. Le FOYER est le point rayonnant de son existence. Comme son frère d'aujourd'hui, elle veut l'action. Il ne lui suffit plus de broder pendant des années l'éternel trousseau. Elle veut coopérer à l'établissement du foyer de demain, en se préparant à la mission de dévouement et d'amour. La jeune fille française, fière de son titre, appartient à une ou plusieurs de ces oeuvres qui sont la gloire de l'humanité. Elle est la bonté et le sourire. Elle est la jeune force qui fera tous les miracles. La carrière qu'elle réclame, par excellence, "c'est d'être femme de France dans toute la noblesse du terme, de garder intacts, dans nos foyers et dans notre pays, les idées, les traditions, l'idéal français; de le transmettre cet idéal, à ceux qui nous suivront; d'élever et de former les âmes de nos enfants en leur faisant aimer tout ce qui fait la beauté et l'honneur de notre race, de préparer ainsi la France de demain."

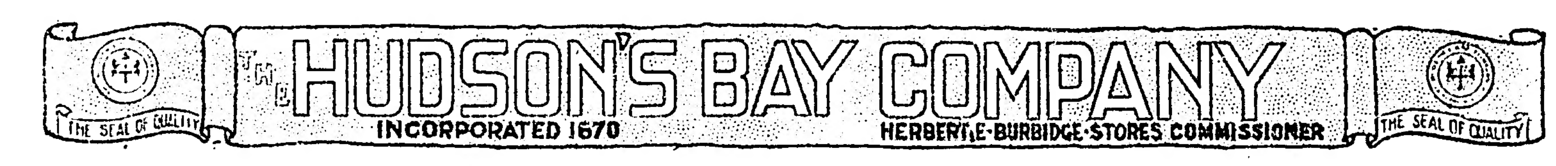
Et parce qu'elle est française, elle s'intitule, la jeune fille d'aujourd'hui, la gardienne de la joie, de la confiance, de l'enthousiasme et de la foi. Avoir dix-huit ans et les offrir à la vie, n'est-ce pas le plus merveilleux poème?

MAGALI.





Tous les tramways vous conduisent a la "Baie"



Les heures du matin sont les meilleures pour faire vos emplettes.

Grande vente a l'occasion de la reconstruction de notre edifice.

PRIX DERISOIRES--QUALITE SANS RIVALE--VALEUR INEGALEE--VARIETE IMMENSE--Toutes ces expressions sont archi-usées, mais cependant elles sont nécessaires pour donner une idee exacte de notre vente. Cette "vente de reconstruction" est la plus importante que nous ayons jamais organisée et c'est une occasion unique pour les habitants de notre ville. L'espace nécessaire a nos annonces est trop couteux pour que nous l'utilisions autrement que par l'énumération de faits convaincants Voici brièvement pour quelles raisons nous organisons cette vente sensationnelle. Nos magasins sont encombrés par les marchandises qui nous arrivent chaque jour et nous devons agrandir considérablement nos locaux. Mais pour que ces travaux de reconstruction puissent étre effectués il faut que les ouvriers aient un espace libre suffisant, cet espace, nous ne pouvons leur accorder qu'en écoulant une partie de notre stock. Or pour effectuer cette liquidation rapidement nous comprenons qu'il faut rédurre considérablement les prix de nos articles, c'est ce que nous avons fait et l'on pourra s'en convaincre en voyant, ci-dessous, l'énumeration de quelques uns de nos innombrables articles ainsi sacrificés.

Corsets "Royal Worcester"

nouveau modele

Prix spécial $1.45.



—Corsets "Royal Worcester," modèle No. 203.—C'est l'un des plus jolis modèles de la saison, coutil de bonne qualité, buste très bas, long de hanches. Depuis 18 jusqu'à 28. Prix régulier $1.75.
Prix spécial 1.39

Kimonos de soie pour femmes

Prix spécial $4.95.

—Kimonos, façon "vague" ou princesse, en soie d'excellente qualité; grande variété de nuances unies et combinées. Ces kimonos sont très confortables et font un excellent usage. Prix régulier $8.50.
Prix spécial 4.95

Robes de Serge, pour femmes

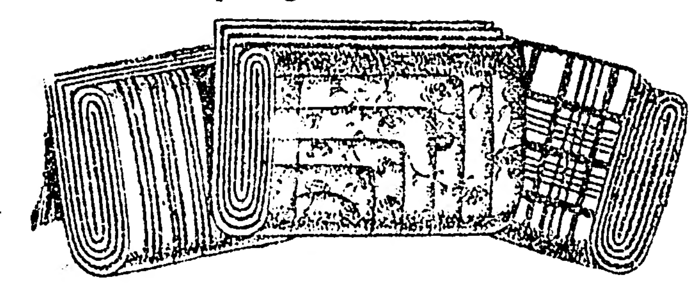
—Robes de printemps et d'été—serge française, tout laine, en bleu, noir et tan. Grande variété de jolis modèles à choisir, garnis de boutons et de dentelle bulgare; de 34 à 42. Prix régulier, $10.
Prix spécial 7.45

Jupons de Satin

—L'apparence de votre robe dépendra largement de votre jupon; c'est donc un article qui demande votre attention particulière. Jupons de satin lustré, coupe nouvelle, en bleu, noir, vert, cerise et tan. Prix régulier, $2.00.—Prix spécial, ... 1.89

Grand choix de Couvre-pieds

A prix grandement réduits



—Superbes couvre-pieds doublés de plumes et recouverts de satin "silkoline"; dessins et ornementation très variés; prix exceptionnels pour une vente rapide.

Prix rég. $4.00—Prix spécial $2.00
Prix rég. $5.00—Prix spécial $2.50
Prix rég. $6.50—Prix spécial $3.25
Prix rég. $7.00—Prix spécial $3.50

—Superbes couvre-pieds recouverts de satin et remplis de plumes d'édredon allemand. Prix rég. $20.00—Prix de vente $13.75—Prix rég. $15.00.
Prix spécial 9.95

TOILE BRIGHT POUR AUVENTS

—Toile pour auvents de la marque bien connue "Bright's" 30 pouces de large, en 10 genres différents; pour tentes, bâches, etc.
Prix spécial, la verge .... 28c.

Complets pour hommes

MODELES DE PRINTEMPS ET D'ETE.



—Nous nous occupons spécialement de choisir nos complets pour hommes, pour le printemps et l'été—Ils sont confectionnés spécialement par une maison bien connue de Toronto; La confection et l'étoffe employée sont absolument supérieures.

—Les modèles sont très élégants, d'après la mode la plus récente de New York. Nous aons également les modèles ordinaires pour les hommes désirant la simplicité; modèles dernier cri, pour les jeunes gens aimant l'originalité.

Voici quelques-uns de nos prix:

Complets de $10, prix spéc. $7.75
Complets de $15, prix spéc. 11.75
Complets de $20, prix spéc. $15.00
Complets de $27, prix spéc. $21.00

Notre vente vous offre une occasion extraordinaire de réaliser des économies considérables sur l'achat des vétements d'enfants



Notre vente vous offre une occasion extraordinaire de réaliser des économies considérables sur l'achat des vêtements —d'enfants—

—Notre magasin s'est fait une spécialité des vêtements d'enfants, à la fois élégants, solides et bon marché; cette année notre assortiment est remarquablement varié. Les nouveaux modèles, en tweeds écossais, à doubles revers et Norfolk, avec deux culottes, sont tout particulièrement attrayants.

—Notez soigneusement les prix suivants:

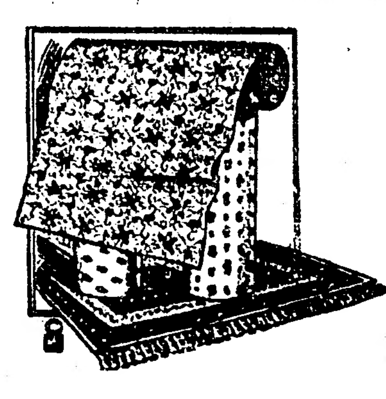
Costumes de $4.50, Prix $3.45	Costumes de $5.50, Prix $4.35
Costumes de $6.00, Prix $4.75	Costumes de $7.50, Prix $5.75
Costumes de $8.00, Prix $6.25	Costumes de $9.00, Prix $7.00
Costumes de 10.00, Prix $7.95	Costumes de 12.00, Prix $9.25
Costumes de 13.50, Prix 10.75	Costumes de 15.00, Prix 11.75
Costumes de 16.50, Prix 13.00	—— Rez-de-chaussée ——

HUDSON'S BAY COMPANY

Souliers bas et a tige pour femmes

Prix réduits de façon exceptionnelle.

—La "Baie" est le seul magasin de tout l'Ouest qui offre une variété immense de souliers de tous genres—convenant pour toutes les occasions.—La qualité est absolument sans rivale.



—A l'occasion de notre vente spéciale nous avons réduit nos prix de 10 à 50 p.c., au-dessous de leur valeur ordinaire. Nos rayons de chaussures régorgent des modèles les plus nouveaux pour le printemps et l'été.—Ces chaussures conviennent pour hommes, femmes et enfants.

—300 paires de chaussures à boutons pour femmes, $3.49 Veau, tan, semelles patent, style Blucher, avec hauts talons cubains, semelles imperméables; toutes grandeurs. Prix réguliers $5.00 et $5.50.
Prix de vente 3.49

—Ces chaussures proviennent des manufactures de Edwin C. Burt, New York City, et Julian KoKenge, de Cincinnati. —Ce qui répond de leur qualité. —Veau tan, cuir patent, talons militaires ou cubain.
Prix rég. $5 et $5.50; Prix spécial 3.49

—Premier étage.

Nous prévoyons une affluence considérable à nos rayons de vaisselle au Premier étage

—Véritable service de Limages de $55 pour $35—

—Ce superbe service de table provient de Limoges, France, et présente un aspect très artistique; bordure d'or, avec festons roses; aspect très riche et de bon goût.
Prix régulier $55; Prix spécial ....

—Services à café—Prix spécial 35c.—Sucriers et pots à lait, très jolis, avec décoration or, Prix réguliers, 75c., $1.00 et $1.25. Prix de vente ....

—Service de toilette de 10 pièces, $2.65.—Ces services sont garnis de fines décorations or. Prix rég. $3.75. Prix spécial ....

JARDINIERES EN CUIVRE MASSIF $16.75.

—Jardinière en cuivre massif, sur piedestal mesurant 40 pouces. Prix régulier $25.00
Prix spécial ....

700 ROULEAUX DE LINOLEUMS ET TAPIS LIEGE

—Nous avons, tant dans nos magasins que dans nos entrepôts, 700 rouleaux de linoléums, toile huilée et tapis liège. Jamais une maison d'Edmonton n'avait encore reçu un assortiment aussi considérable; on comprend combien cet énorme stock est embarassant pour nos travaux de construction. Nous devons le réduire coûte que coûte et dans ce but nous avons considérablement réduit nos prix.

—Réductions variant de 20 à 30 pour cent.—C'est une occasion exceptionnelle pour vous de faire vos achats de printemps.

—Premier étage.

CHRONIQUE LOCALE

LE CERCLE DRAMATIQUE "JEANNE D'ARC"

Bien que de création récente, le cercle dramatique "Jeanne d'Arc" n'en fait pas moins preuve d'une vitalité remarquable et qui semble de bon augure à tous ceux qui déploraient l'absence d'une association artistique de ce genre dans notre ville.

Sous la direction éclairée de notre excellent ami M. Paul Mauvier, les membres du cercle préparent actuellement l'une des pièces les meilleures du bon répertoire français, "Les crochets du Père Martin."

Nous avions le privilège, la semaine dernière, d'assister à la répétition des deux premiers actes de cette comédie et nous devons à la vérité de dire que le talent déployé par nos jeunes amis dans l'interprétation de leur rôle nous a très agréablement surpris.

Nous ne voudrions point déflorer l'intérêt que l'on éprouvera à la représentation des "Crochets du Père Martin" en en donnant une analyse aujourd'hui, mais nous pouvons assurer à tous les amateurs de bon théâtre que le cercle "Jeanne d'Arc" leur prépare une véritable surprise.

Les membres du cercle, qui tous ont reçu un rôle dans la distribution de la pièce actuellement en répétition, sont: Melles Eugénie Dusseault, (Mme Martin); Léa Coupez, (Amélia); Dora Bérubé, (Olympia) Juliette et Eudorine Bérubé. MM. A. Hervieux, (le Père Martin); A. C. Humbert, (Armand); Dorais, (Charançon); A. Leclerc et Geo. Lambert.

Le directeur artistique du cercle est M. Paul Mauvier et le régisseur, M. U. Blais.

Les membres du cercle Jeanne d'Arc, ont décidé de jouer à la salle des fêtes de l'Ecole Séparée dans les derniers jours de mai.

Ces jeunes gens sont en droit de compter que leur initiative artistique obtiendra l'encouragement unanime du public de langue française et nous ne croyons pas que nos concitoyens trompèront la belle confiance qu'ils apportent dans leur intéressante entreprise.

On désire vendre un "shack", situé Onzième rue, $140 comptant. Pour tous renseignements s'adresser à M. Ernest Tupin, tailleur, chez LaFlèche, frères, Jasper Avenue.

M. Gosselin, anciennement de Scott Junction, comté de Beauce, et établi actuellement boulanger à Athabasca, était de passage à Edmonton cette semaine, où il était venu au devant de sa famille arrivant de province de Québec.

M. L. Lafond, de Lafond, Alta., est de passage à Edmonton cette semaine.

M. Nap. Grégoire, de Trochu Valley, est également l'un de nos visiteurs de la semaine.

M. Jean Côté, de Québec, est arrivé à Edmonton et est descendu à l'hôtel Cécil.

M. H. E. Raby, de Calgary, est en voyage d'affaires à Edmonton.

L'hon. A. L. Sifton, premier ministre de la province, est parti mardi soir pour Londres, où il va pour prendre des arrangements relatifs à l'emprunt de $5,000,000, autorisé à la dernière session, pour l'exécution du réseau téléphonique.

L'hon. A. L. Sifton sera de retour dans six semaines.

BASEBALL.

Les joutes de baseball vont reprendre dans notre ville pour le plus grand plaisir des nombreux amateurs de ce sport excitant.

La première partie de baseball aura lieu lundi prochain à 4 h. de l'après-midi; le lendemain une autre partie aura lieu à 5 h. de l'après-midi.

Les équipes en présence seront Edmonton et Calgary. Tous les amateurs sont instamment priés d'être présents afin d'aider par leur encouragement notre équipe locale à remporter la victoire.

MORT DE M. L'ABBE A. BERUBE

Nous apprenons avec regrets, la mort de M. l'abbé A. P. Bérubé, survenue à Prince Albert, il y a quelques jours, après une longue et douloureuse maladie.

M. l'abbé Bérubé, comme missionnaire colonisateur, a accompli dans l'Ouest une oeuvre considérable, il n'est pas exagéré de dire que c'est à lui que des milliers des nôtres, établis dans la Saskatchewan, doivent leur aisance actuelle.

M. Bérubé prenait un profond intérêt dans les questions d'enseignement de notre langue dans l'Ouest et il y a quelques années il publia à ce sujet dans le "Courrier de l'Ouest" une série d'articles qui furent fort remarqués.

Patriote dans l'âme et doué de toutes les hautes qualités du prêtre, M. l'abbé Bérubé emporte avec lui l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu.

A la famille de notre ancien collaborateur le "Courrier de l'Ouest" offre ses condoléances émues.

NOUVELLES REGIONALES

N.-D. D'AUVERGNE, Sask.

Une grande activité règne chez nos cultivateurs. Depuis une quinzaine de jours ils ont commencé leurs semences. Le temps magnifique que nous avons favorise leurs travaux.

Enfin, après cinq ans d'attente, nous aurons à la fin de l'automne, notre chemin de fer. C'est la continuation de la ligne Weyburn-Lethbridge.

Les ingénieurs ont déjà arpenté le tracé pour la troisième fois et à plusieurs endroits on a commencé les travaux.

A huit milles à l'est de Notre-Dame, la plus grande partie du townsite appelé Anyroid, a été vendu.

Le townsite qui se trouve à un demi mille de notre village, portera le nom de Ponteix.

Nous avons réussi à faire appeler notre district d'améliorations locales, du nom d'Auvergne.

Notre curé, l'abbé A. Royer, est attendu, tous les jours. Il y a quelques mois, il nous quittait avec la promesse d'amener quatre ou cinq religieuses qui se dévoueraient tout auprès de nos enfants comme de nos malades. Je crois qu'il a réussi au-delà de ses espérances.

Le feu a détruit tous les bâtiments de Monsieur E. Choll, horloger. Les pertes sont évaluées dans les mille dollars.

M. Adélard Laplante vient de perdre sa chère compagne, née Bella D'Ouville.

Un de nos vieux colons, M. M. Bertrand, est mort subitement, à Arcola, Sask., en rendant visite à des amis.

Notre-Dame aura bientôt la réputation d'avoir les chemins les mieux travaillés dans le sud de la Saskatchewan. Le gouvernement Scott y est beaucoup dans ces améliorations.

M. et Mme Marcotte, de Swift-Current, étaient de passage ici cette semaine.

Trois Canadiens-français ont été élus conseillers pour la municipalité d'Auvergne.

MM. B. Tanguay, C. Laferrière, reviennent vite à la santé.

Dans deux mois, une grande partie des terres situées sur la frontière, seront louées aux éleveurs.

Que ceux qui veulent prendre de la terre se le disent; le temps est court, mais les bonnes demi-sections se trouvent assez facilement. Nous avons, à Notre-Dame d'Auvergne, Sask., un agent des terres qui parle le français et qui pourra vous donner d'utiles renseignements quand vous serez sur les lieux.

LE BILAN DE CERTAINS MINISTRES

SUITE DE LA PAGE 1

té, pour la somme de $45,500; a essayé de corrompre les électeurs de South Renfrew en leur promettant un bureau de poste.

L'hon. L. Coderre—Accusé d'avoir laissé exécuter une compagnie systématique de personnification à son élection ministérielle d'Hochelaga; a prétendu que ses accusateurs étaient des chanteurs et des parjures lorsqu'ils ont avoué avoir eux-mêmes personnifié des électeurs, et cependant lorsque l'accusation fut faite en Chambre, l'hon. M. Coderre refusa une enquête et ne leva même jamais le petit doigt pour faire punir ceux qui, à l'en croire, s'étaient parjurés et avaient essayé de le faire chanter.

L'hon. T. W. Crothers—S'est fait élire en promettant au gouvernement tory de rembourser ceux qui avaient perdu leurs fonds à la faillite de la Farmers Bank; promesse que le gouvernement a rejetée et répudiée; comme ministre du travail, a laissé dire dans les journaux conservateurs de Montréal qu'il n'avait aucune sympathie pour les Unions d'artisans; a refusé de nommer une commission pour régler la grève du C. P. R., et a négligé d'appliquer la loi pour empêcher l'admission de graveurs sur photographies qui venaient reprendre les emplois des grévistes à Toronto.

L'hon. T. W. White—faisant fonction de ministre de la justice, a assumé, avec l'hon. M. Doherty, la responsabilité de la libération du capitaine Landry. Il s'est arrangé également pour que la réduction de 50 pour cent dans les droits du ciment, réduction dont l'Ouest devait bénéficier, soit annoncée immédiatement avant l'élection provinciale de la Saskatchewan; a fait une réduction de 50 pour cent de droits sur les rails d'acier, ce qui représente un don de plusieurs centaines de milliers de piastres aux compagnies de chemin de fer; accordé des certificats à la banque nationale (absorbée depuis par une autre banque) après que ce certificat eut été refusé par le gouvernement libéral; a repoussé l'amendement de Sir Richard Cartwright qui voulait faire autoriser la commission proposée du tarif à rechercher au moyen d'une enquête, quels étaient les profits des compagnies qui demandaient une augmentation de tarifs.

L'hon. Frank Cochrane—coupable d'un abus de confiance en dénivelant les rampes du Transcontinental National; a essayé de garder, comme arme politique, le subside proposé de $2,000,000 au chemin de fer T. et N. O.; responsable de la défaite du bill de l'aide aux grands chemins parce qu'il insistait pour s'assurer le contrôle de l'argent afin de pouvoir s'en servir pour le bien du parti.

L'hon. Sam Hughes—a dépensé plus de $11,000 sur un wagon officiel, obtenu par achat privé de MacKenzie et Mann; a acheté toute une série d'automobiles de grand prix pour le département de la milice, sans en demander de soumissions.

L'hon. George E. Foster—s'est arrangé de façon à toujours faire de lointains voyages aux frais du pays, si bien qu'il n'a guère eu que le temps de se démentir sur tout ce qu'il avait dit au sujet de la question navale; a passé presque tout l'été dernier en Angleterre; est parti pour l'Australie en février dernier; en somme c'est le commis voyageur du Canada, mais un commis voyageur qui ne nous a gratifié que de maigres discours et de très gros comptes de voyages.

Et voilà les ministres dont M. Borden s'est entouré. Rien de surprenant s'il s'est vu obligé de faire le 9 avril dernier, au parlement, la déclaration suivante: "Il n'y a personne dans cette Chambre ou dans ce pays qui ne soit forcé de convenir avec moi qu'un parlement ne peut siéger pendant près de cinq mois, ainsi que nous siégeons depuis le 21 novembre dernier, sans rien expédier ou à peu près rien des affaires publiques qui nous ont été soumises."

N S'ATTEND A UN "RUSH" FORMIDABLE, CETTE ANNEE, VERS GROUARD.

Les compagnies de navigation "Baie d'Hudson" et "Northern Transportation" organisent des services de transport entièrement modernes entre Athabasca et Grouard.

A partir du 20 mai les touristes et les nombreux colons se dirigeant vers la région de Grouard, pourront effectuer le trajet d'Edmonton à Grouard avec tout le luxe et le confort que l'on trouve ordinairement sur un paquebot transatlantique.

On prévoit en effet une telle "ruée" de colons vers la région de Grouard, cette année, que les compagnies de navigation, ayant des vapeurs sur l'Athabasca et le Petit Lac des Esclaves, la "Baie d'Hudson" et la Northern Transportation," ont complètement trasformé leur service de navigation entre Athabasca et Grouard, la future métropole du Nord, située à l'extrémité ouest du Lac des Esclaves, au centre de la légendaire région de la Rivière la Paix.

Chaque mardi et samedi, à partir du 20 mai, le vapeur "Athabasca River" de la H. B. Co. partira d'Athabasca à destination de Mirror Landing. De Mirror Landing à Soto Landing, soit sur une distance de 16 milles, les passagers seront transportés par voiture spéciale.

A Soto les passagers embarqueront à bord du vapeur "Slave Lake" qui les conduira directement à Grouard, avec escale à Sawridge. La durée du voyage sera de 18 heures, la traversée du Lac des Esclaves occupant 9 heures à elle seule.

Depuis plusieurs jours les vapeurs des compagnies de navigation font des voyages réguliers entre Athabasca et Mirror pour transporter les milliers de tonnes de marchandises qui n'ont pu être chargées sur les traîneaux cet hiver.

On compte que pendant tout l'été et une partie de l'automne il sera nécessaire que les compagnies disposent de vapeurs supplémentaires pour pouvoir transporter toutes les marchandises qui seront expédiées à Grouard.

En ce qui concerne les voyageurs se rendant à Grouard on a la conviction que tous les records seront brisés cette année.

Les autorités de la compagnie de navigation de la Baie d'Hudson déclarent que depuis plusieurs semaines des centaines de lettres leur parviennent envoyées par des colons qui demandent anxieusement à quelle époque ils pourront être transportés par bateau à Grouard. Ce sera la première année qu'un service de trains réguliers d'Edmonton à Athabasca, faisant correspondance avec un service confortable de vapeurs, permettra d'effectuer aisément le trajet d'Edmonton à Grouard.

Grouard sera cette année, le point de mire de milliers de colons et touristes et les progrès de la métropole du Nord seront considérables.



"POOL ROOM ACT"—ALBERTA.

Aux propriétaires de salles de billards, salles de Pool et allées de boules.

Avis public est par ceci donné, en vertu des articles de la "Loi [illegible] chapitre 24, de 1911-12, tel qu'amendé par le chapitre 9 de 1913— à tous les propriétaires des établissements ci-dessus désignés, qu'ils seront contraints de prendre une licence provinciale avant le premier jour de juillet 1913 et de payer d'avance les frais de licence pour l'année se terminant le 30 juin 1914.

Ces frais sont les suivants:

Première table: $10; pour chaque autre table, $1.

Première allée de boules, $10; pour chaque autre allée, $1.

Les demandes de licence accompagnées du montant des frais devront être envoyées au soussigné **pas plus tard que le 31 mai 1913.**

Les envois d'argent devront être faits par mandats de banque, mandats-poste ou chèque accepté, payable au pair à Edmonton; les lettres contenant de l'argent devront être enregistrées. Tous les chèques devront être faits payables au Procureur-Général.

F. G. FORSTER,
Inspecteur en chef des licences.
Edmonton, 22 avril, 1913.



